

Racheter des trimestres de retraite à 30 ans et à prix discount, est-ce un bon plan ?

Avant de répondre à la question, un aparté : les jeunes générations **pensent à tort** qu'ils ne percevront **presque rien à la retraite**. C'est une **erreur** quand on sait que notre système fonctionne sur le principe de la répartition : les cotisations des actifs paient les pensions des retraités. Donc, **tant qu'il y aura des actifs, il y aura des retraites**.



C'est un système qui présente des avantages mais qui se retrouve confronté à ses limites : facteurs démographiques (vieillesse de la population) et économiques (notamment le chômage). D'où une baisse progressive de son rendement et du montant des pensions (en pourcentage du revenu d'activité).

Dans l'hypothèse extrême, où il n'y aurait plus qu'un cotisant pour un retraité, le montant de notre retraite serait déterminé sur la base de nos seules cotisations sans qu'il y ait un rendement majoré par un différentiel entre le nombre de cotisants et de retraités, comme actuellement. Dans ce cas, nous pourrions escompter une **retraite brute égale à 50% de la moyenne des revenus bruts d'activité** (\neq du revenu de fin de carrière) et une **retraite nette égale à 60% des revenus nets**, avec les hypothèses suivantes :

- durée moyenne de cotisation deux fois supérieure à la durée de vie à la retraite,
- taux global de cotisation retraite de 25% (part salarié + part employeur),
- taux de prélèvements sociaux sur les retraites de 10% versus 23% sur les salaires.

Mais revenons à la question. Le nombre de trimestres validés avant l'âge de 30 ans a baissé de 11 trimestres entre la génération née en 1950 et celle née en 1978. D'où l'idée de donner la possibilité aux jeunes de racheter des trimestres au titre d'années d'études à **un prix discount dans un délai de 10 années suivant la fin des études**. Bon plan ?

Les **détracteurs** pensent que les jeunes **ont mieux à faire** de leur argent. Les **promoteurs** disent que racheter des trimestres à **un coût réduit** alors que **l'on est rentré tardivement** sur le marché du travail **a du sens**. Les **détracteurs** insistent sur le fait que la **législation est mouvante** dans le temps et ils **ont bien raison**. En effet dans le nouveau régime de retraite unique en préparation, la **notion de durée de cotisation pourrait disparaître**. Parallèlement, le message sur un **allongement de la durée de cotisation** est largement repris par les médias et les politiques.

Récemment, le Haut-commissaire de la réforme des Retraites a exprimé le souhait d'étudier avec les organisations syndicales et patronales, les améliorations possibles des droits pour les périodes entre les études et l'emploi. Les stages ou le service civique par exemple pourraient mieux permettre d'acquérir des droits à retraite

En conclusion, **il vaut mieux attendre d'en savoir un plus sur la future Réforme, avant d'effectuer un rachat de trimestres à 30 ans**.